

Les néologismes créés par suffixation dans le latin polonais

1.1. Cette étude fait dans une certaine mesure appel aux travaux de M. Plezia (1970) et K. Weyssenhoff-Brożkowa (1998) concernant la structure du latin médiéval polonais, puisque les données du dictionnaire du latin médiéval polonais ont servi de base tant pour leurs recherches que pour la nôtre. À partir des données des deux premiers volumes du dictionnaire (lettres A-C), M. Plezia décrit d'une manière générale le vocabulaire nouveau et les méthodes de la création lexicale. Par contre, K. Brożkowa s'appuyant sur six volumes déjà complets (lettres A-O) offre une étude plus détaillée, traitant à part, à côté des chapitres consacrés à la phonétique et à la flexion, des néologismes. Nos recherches se limitent pour l'essentiel à la même documentation (six premiers volumes), mais nous nous concentrerons exclusivement sur des substantifs, en outre seulement sur ceux créés par suffixation.

1.2. Tout d'abord quelques données préliminaires. Dans les six premiers volumes du *Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum* (lettres A-O) ont été enregistrés, pour les quatre principales parties du discours, environ 11000 néologismes¹. Ils constituent 43 % de la totalité du vocabulaire par rapport aux 57 % des mots hérités du latin antique. Sur ce point, nos observations concordent plus ou moins avec les résultats obtenus par M. Plezia (1970, p. 195), qui relevait 47 % de néologismes et 53 % de mots hérités. Il est intéressant qu'O. Prinz soit parvenu, en examinant les données du dictionnaire du latin allemand, à des résultats similaires (45 % vs 55 %)². Quant aux substantifs, sur un total de 6275 néologismes, environ 3000 ont été créés par adjonction d'un suffixe. La suffixation a donc servi de méthode de création lexicale pour presque la moitié du vocabulaire nouveau dans cette partie du discours. En ce qui concerne la productivité des suffixes, on ne perçoit pas une différence

¹ On considère comme néologisme un mot non attesté dans la latinité antique (qui n'est pas enregistré dans le *Thesaurus linguae Latinae*), qui a pu être créé aussi bien dans le latin polonais que le latin d'autres pays. Déterminer d'ailleurs précisément le lieu de naissance d'un mot nouveau du latin médiéval se révèle en de nombreux cas une tâche impraticable. On ne peut non plus être sûr quant aux emprunts en usage dans les pays voisins ou de la même famille linguistique, voir les emprunts communs pour le latin des pays slaves. Ainsi, dans le latin polonais et le latin tchèque on rencontre p.e. des substantifs comme *beczca* « tonneau », *buda* « baraque », *kamcha* « tissu linier », abstraction faite des emprunts d'une fréquence beaucoup plus haute, comme *granicies* « frontière » ou *cmetho* « un paysan-serf ».

² PRINZ 1978, p. 249.

saisissante par rapport au latin antique. Ainsi, dans la catégorie des noms d'agent domine le suffixe *-tor* (296 dérivés), suivi par *-arius* (127 dérivés), *-ista* (76), pour mentionner les plus productifs. Ajoutons à cela les suffixes féminins *-trix* (94 dérivés) et *-issa* (40), ce dernier nettement plus productif au Moyen Âge. Dans la catégorie des noms d'action, se place en premier lieu le suffixe *-tio* (580 dérivés), qui est du reste le suffixe nominal le plus productif pendant toute la latinité. Suivent *-tus* (127 dérivés), *-tura* (111), *-men* (61), *-mentum* (51). Parmi les *nomina essendi*³ se signale la supériorité des dérivés en *-tas* (273), suivis par 104 dérivés en *-ntia*, 89 en *-ia*, 42 en *-aria*, 30 en *-toria* et par les dérivés en *-ium*, créés soit à l'aide d'un suffixe simple (87), soit de suffixes composés contenant le morphème *-ium* (*-torium* 92, *-arium* 53, etc.).

1.3. C'est plutôt dans la structure morphologique d'un dérivé et dans la sémantique que le latin médiéval manifeste sa spécificité. Prenons comme exemple les noms d'action en *-tio*. On peut y citer quelques irrégularités morphologiques. Il doit néanmoins être souligné qu'il s'agit en partie de tendances également observées dans le latin d'autres pays (comme le montrent clairement les exemples fournis par P. Stotz⁴). Quoiqu'ils soient principalement bâtis sur une base verbale de participe passé, on rencontre parmi eux un groupe de créations tirées de l'indicatif présent : *exigitio*, *foditio*, *gignitio*, etc. (cf. Stotz p. 299, 55.6). On remarque ici un sous-groupe, qui offre soit la séquence suffixale *-atio* en liaison avec les thèmes de la troisième conjugaison, soit inversement *-itio* pour les thèmes de la première : *acuatio* « ponçage », *avellatio* « enlèvement », *inquiratio* « réquisition » vs *forbitio* (← *forbiare*) « polissage », *obduritio* « entêtement »⁵. Les thèmes du parfait actif pouvaient également servir de base pour le suffixe *-tio* : *amovitio* « éloignement », *depavitio* « engraissement ». En outre, quelques dérivés ont été construits sur des thèmes adjectivaux (avant tout par des auteurs d'œuvres scientifiques, philosophiques, etc.) : *delicatio* ← *delicatus* « délicatesse », *intransitio* ← *intransitivus* « intransitivité »⁶, *improvisio* ← *improvisus* « imprudence » (ils peuvent éventuellement être interprétés comme faits à l'aide du suffixe *-io*, cf. Stotz p. 299, 55.7). Par contre d'autres ont été bâtis sur des thèmes substantivaux : *favillatio* « incendie volontaire », *lunatio* « lunaison », *morpheatio* ← 2. *morphea* « une sorte d'éruption » (cf. Stotz p. 298, 55.2).

³ Nous n'employons ce terme que comme un générique nous permettant de traiter ensemble un certain nombre de suffixes dotés par ailleurs de fonctions plus complexes. Ce n'est donc pas un essai de regroupement sémantique bien précis. Ultérieurement on emploiera dans cette étude le terme « noms de procès » d'après M. FRUYT (1996, p. 194) englobant les noms d'action et les abstraits au sens large.

⁴ P. STOTZ, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, Band II (2000).

⁵ Notons qu'à côté de certains de ces substantifs ont été attestées des formes verbales (peu nombreuses il est vrai) comportant une irrégularité correspondante (mélange des thèmes des 1^{re} et 3^e conjugaisons). On ne peut donc pas exclure qu'elles pouvaient servir de base pour les dérivés cités.

⁶ Le *Thesaurus formarum totius latinitatis* enregistre déjà ce mot chez Hugues de Saint-Victor (ca 1096-1141) et chez Guerric d'Igny (abbé à Igny, 1138-1156). Ce n'est donc pas un néologisme créé dans le latin polonais. Pour cette remarque je remercie Paul Tombeur, qui m'a courtoisement signalé le problème.

2.1. Quant à la sémantique, un type très caractéristique pour le latin médiéval est par exemple constitué par les dérivés en *-ia* désignant soit une fonction soit un territoire ou encore des bénéfices attribués à cette fonction. Ils ont toujours pour base les noms de personnes remplissant la fonction concernée. Ainsi, *advocatia* ← *advocatus* « la fonction de maire de village », *canonia* ← *canonicus* « des bénéfices d'un chanoine », *castellania* ← *castellanus* « un territoire soumis au pouvoir de voïvode ». La situation du point de vue sémantique est encore plus intéressante lorsqu'un suffixe opérant dans une catégorie s'étend à d'autres catégories dans lesquelles il n'a pas été jusqu'alors attesté. Il s'agit donc d'homonymie ou de polysémie dite suffixale. Le fait qu'un même suffixe opère dans des catégories diverses ne doit pas être en lui-même surprenant. Il suffit de rappeler les suffixes principalement réservés aux noms d'action ou aux abstraits, comme *-tio*, *-tas*, qui en latin tardif tendent vers un sens concret. On peut dire que ce changement de sens, au moins considéré *a posteriori* dans une perspective diachronique, reste dans un certain degré prévisible.

2.2. Cependant ce qui nous intéresse, ce sont les cas de changement de sens qui n'auraient pas pu être prévus aisément, qui se révèlent inattendus relativement aux tendances dérivationnelles du latin. L'exemple le plus spectaculaire est à cet égard fourni par les dérivés dénotant des boutiques, formés à l'aide des suffixes propres aux noms d'agent, notamment *-cida* et *-trix*, qui ont du reste l'air d'un nom d'agent normal. Ainsi, *arvinatrix* n'est pas une « charcutière » ou la « femme du charcutier » mais la « boutique où l'on vend la viande ». De même *institatrix* « une boutique » – sens soutenu par une glose germanique *ein Crom* – apparaît à côté de *instita* normalement usité dans cette signification ; dans la même source (*Acta Consularia Casimiriensia* 1369-1402), on rencontre aussi une variante au thème réduit *institrix*. Ajoutons *carnicida*, qui de même désigne « une boutique de boucher » et *pannicida* une boutique ou un « dépôt de drapier ». L'on peut soupçonner ici l'influence du suffixe féminin polonais *-ka*, employé tant pour la formation de noms d'agent que pour celle de noms de lieu, qui pouvait provoquer la naissance des calques ; un suffixe, ajoutons-le, très productif en polonais depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. Notons en outre que ces quatre dérivés (ou cinq si l'on y inclut la variante *institrix*) sont des hapax.

2.3. Un beau cas d'homonymie dans la formation en *-aria* est offert par le substantif *cancellaria* désignant soit « la chancellerie », soit « la fonction de chancelier », soit « la femme du chancelier ». P. Stotz y ajoute encore quelques exemples (p. 322, 68.8). L'homonymie se manifeste très nettement en ce qui concerne le changement de sens déjà mentionné du sens actif au sens résultatif, qui aboutit à une concrétisation. Alors qu'en latin tardif ce type se réalise principalement comme une transition des noms d'action aux noms de lieu pour les dérivés en *-tio* et de sens abstrait au sens collectif pour les dérivés en *-tas*⁷, en

⁷ ERNOUT 1954, p. 180-183.

latin médiéval l'extension de ce phénomène s'amplifie. On rencontre ainsi les noms d'héritages créés à l'aide de ces deux suffixes, p.e. *desertatio* « biens obtenus comme héritage », un calque du polonais *puścizna*⁸, *reformatio* « une dot ou un douaire », aussi attesté comme *nomen actionis*, « action de doter », *avalitas* « biens hérités de la grand-mère » et *avitas* « biens hérités du grand-père ». Ces deux derniers mots ont été créés, eux aussi, comme des calques lexicaux du polonais, à l'exemple des noms polonais *babizna* et *dziadowizna*. La série de tels néologismes est d'ailleurs plus longue, s'étendant aussi aux autres noms de la famille⁹. Notons encore un autre type caractéristique du latin de Pologne, notamment les noms de droits en *-tas* et en *-tura*, p.e. *advitalitas* « le droit d'usufruit jusqu'à la mort », *amovibilitas* « le droit de priver quelqu'un d'une fonction », *falcatura* « le droit de faucher », *mellificatura* « le droit de prendre du miel du rucher ». Soulignons à propos des noms en *-tura* que, contrairement au latin antique, où ils désignent plutôt des choses concrètes que des actions¹⁰, ils reprennent fréquemment en latin médiéval la fonction de noms d'action purs (cf. Stotz p. 296, 54.3). On le voit bien dans leur distribution syntaxique : à côté d'un génitif objectif ils ont parfois pour complément un syntagme prépositionnel, comme le montrent les exemples suivants : *affixura cardinum ad cistulam* « action de fixer des gonds à une boîte », *ductura quercorum de flumine* « action de transporter du bois de chêne tiré de la rivière ».

2.4. Il convient enfin se demander si le latin polonais fournit des exemples de suffixes nouveaux par rapport au latin antique, c'est-à-dire des suffixes jusqu'alors non attestés en latin. Nous ne pouvons en effet donner d'exemples notables en plus de ceux mentionnés par P. Stotz. Ce sont donc des suffixes *-agium* (19 dérivés), une transformation galloromaine du suffixe latin *-aticum* et *-ata* (29). Tous les deux s'ajoutent fréquemment à des bases non latines, mais la plupart des dérivés formés ainsi en latin polonais sont venus du latin d'autres pays. Cependant peuvent éventuellement être considérés comme des créations nouvelles, attestées seulement en latin polonais, les morphèmes seconds termes des composés nominaux venant d'un verbe, notamment *-tena* (*castritena* « tenancier d'un castel »), *-vomita* (*flammivomita* « haletant d'une flamme »), et plus productif *-fodita* (*argillifodita*, *aurifodita*, *fossifodita*, *plumbifodita*¹¹).

3.1. Un phénomène inverse en ce qui concerne le rapport signifiant-signifié, notamment la synonymie dite suffixale, mérite également de retenir l'attention. On considère des créations synonymiques dans une même catégorie, fondées

⁸ Voir K. WEYSENHOFF-BROŻKOWA, *Wpływ polszczyzny na łacinę średniowieczną w Polsce*, 1991 (résumé en français), p. 50. C'est une monographie sur l'influence exercée par le polonais sur le latin.

⁹ *Ibid.*, p. 49-50, p.e. *maternalitas* « bien hérités de la mère », *patruitas* « biens hérités de l'oncle ».

¹⁰ FRUYT 1996, p. 202-203.

¹¹ STOTZ note une série de dérivés avec le terme *-fodium*, 310, 60.1., mais n'en mentionne aucun avec le terme *-fodita*.

par l'adjonction de divers suffixes à la même base. Ajoutons tout de suite qu'il s'agit d'un phénomène observé également en latin antique.

Il suffit de rappeler les remarques de J. Perrot contenues dans son livre sur les dérivés en *-men* et *-mentum* (1961), celles de Fr. Gaide faites à propos des suffixes diminutifs (1988), un article, déjà mentionné, de M. Fruyt sur les noms de procès en latin (1996) ou une publication plus récente de Chantal Kircher-Durand et Sylvie Mellet sur des adjectifs dérivés (2001). La problématique de la synonymie dite suffixale a été envisagée du point de vue théorique par M. Fruyt dans son étude sur des cas de synonymie en latin (1994). Elle préfère parler d'« identité fonctionnelle des suffixes » que de synonymie (1994, p. 42). Pour le latin médiéval, il convient de rappeler l'article de G. Merk sur la vitalité des suffixes nominaux du latin au français (1970). A propos du phénomène de l'alternance entre les suffixes, G. Merk emploie le terme « neutralisation sémantique du suffixe » (p. 200), auquel s'oppose à son tour Th. Debaty-Luca (1986) en insistant sur « une variation libre des signifiants » (p. 294).

De toute façon, de telles séries ou de telles chaînes synonymiques apparaissent en latin médiéval beaucoup plus nombreuses et plus étendues, et se laissent particulièrement observer dans les noms d'agent, contrairement au latin antique, où ce phénomène touche avant tout les noms de procès. On y trouve non seulement des doublets mais aussi des triplets ou des groupes de quatre, voire plus, substantifs bâtis sur la même base ou sur le même radical avec des suffixes multiples doués de la même fonction. Il semble que les uns équivalent ici aux autres sans aucune raison claire. L'illustration la plus spectaculaire est à cet égard fournie par les noms d'agent rassemblés dans la liste ci-jointe. Nous avons choisi des exemples à partir de trois dérivés ou plus fondés sur la même base ou sur le même radical, en prenant aussi en considération les suffixés dont le second terme vient d'un verbe et exceptionnellement les substantifs créés par substantivation d'adjectifs. La lettre *h* signale les hapax.

Chaîne de 3 synonymes :

caldariator, caldarista, caldrifex « chaudronnier »
campanarius, campanator, campanista « sonneur de cloches »
montanarius (h), montanicus (h), montanista « mineur » ;

de 5 synonymes :

mellitor (h), mellificus, mellificator, mellicida, mellicidarius « apiculteur »
curiator, curiota, curista (h), curialis, curiensis « courtisan » ;

de 8 synonymes :

laterator, laterarius, laterista, latericida, laterifex, laterifactor, laterificus (h), laterifusor « briquetier ».

3.2. La conclusion qui s'impose face à une telle richesse de suffixes employés exactement avec la même fonction nous fait mettre en doute l'existence d'une norme bien fixée dans l'ensemble des usagers du latin médiéval. C'est pourquoi la différenciation formelle de suffixes par rapport à leur fonc-

tion significative s'efface ici. On peut bien le voir sur des exemples de composés à second terme venant du verbe. Ainsi, on dénomme un « briquetier » selon ses différentes actions professionnelles : tantôt c'est celui qui fabrique une brique (*laterifex*, *laterifactor*, *laterificus*), tantôt celui qui la met au four, la moule (*laterifusor*), tantôt celui qui coupe des briques en morceaux avant les mettre au four (*latericida*). Est-il possible que dans une synchronie¹² plusieurs mots bâtis sur le même radical réfèrent au même objet ou au même être concret par rapport à ses différentes propriétés ? De plus, s'agit-il ici de propriétés différentes du même référent ou de trois référents distincts, notamment de trois métiers ? Nous penchons pour la première possibilité.

Quant à la motivation au sens large, c'est-à-dire la motivation appréhendée du point de vue de la réalité dénotée, nos dépouillements fournissent d'autres exemples de la « dénomination superflue ». Ainsi « apiculteur » se traduit de trois façons, en fonction de trois traits distinctifs différents : la ruche (*alvearius*), l'abeille (*apifex*), le miel (*mellitor* et d'autres dérivés bâtis sur ce thème, voir la liste).

4.1. Nous venons d'envisager des cas d'identité fonctionnelle des suffixes. Il nous faut maintenant voir si les variantes suffixales se présentent comme telles dans la totalité des contextes ou seulement dans un contexte défini. L'examen des dérivés créés à l'aide de suffixes tels que *-tor*, *-ista*, *-fex*, que l'on peut juger emblématiques de la catégorie des noms d'agent, montre que chacun d'eux a, malgré les rencontres synonymiques, gardé, sinon enrichi, sa propre particularité. Or presque 70 % des dérivés en *-ista* semblent correspondre au niveau de langue supérieur. Ils désignent les spécialistes dans des domaines très étroits, tels que musiciens, savants, tenants d'un mouvement intellectuel, confesseurs d'une religion. Soulignons que ce suffixe s'adapte volontiers aux bases non latines et que ce sont fréquemment les noms de fondateurs ou de protagonistes d'un mouvement donné qui lui servent de base. De plus, même à l'intérieur de noms de métiers les dérivés en *-ista* se partagent en deux sous-groupes : l'un d'artisans et de marchands, l'autre de ceux qui exercent une profession plus spécifique. On peut citer des exemples comme *alchimista*, *archivista*, *oculista*. Il convient de noter que les noms d'artisans en *-ista*, assez fréquents en latin polonais, sont, hormis un exemple, absents du latin allemand¹³. En latin tchèque, en revanche, on retrouve parmi les noms d'artisans de nombreux parallélismes avec le latin polonais¹⁴.

4.2.1. Les dérivés en *-tor* apparaissent organisés de façon similaire à ceux du latin antique, comme on peut le conclure d'une comparaison avec la description faite à propos de la formation antique par M. Fruyt (1990). Ainsi, ils entrent d'une part dans la catégorie des noms de métiers et de professions, de l'autre ils tendent vers le statut de participe actif non marqué du point de vue

¹² Nous insistons sur ce terme à propos du latin médiéval, voir 5.3.

¹³ ERB 1978, p. 151.

¹⁴ MARTINKOVA 1980, p. 144-147.

temporel (Fruyt p. 59). Ce deuxième groupe se révèle prédominant dans notre documentation : 169 dérivés sont attestés en fonction participiale face à 127 simples noms de métiers. Ce sont habituellement des néologismes occasionnels créés pour désigner une personne comme le participant accidentel à un procès ou à un événement. Du reste, ils sont pour la plupart des hapax et apparaissent avant tout dans des textes de niveau de langue inférieur, tels que comptes ou notes judiciaires. Un type très caractéristique est constitué par les noms de violateurs de la loi, tels que : *aggravator religionis*, *dehonestator fratrum*, *detruncator frondium*, *deturpator sui ordinis*, *exhumator cadaveris*, *gravator subditorum* ('celui qui calomnie la religion', 'celui qui diffame ses frères', 'celui qui coupe des rameaux', 'celui qui porte préjudice à son ordre', 'celui qui exhume un cadavre', 'celui qui opprime ses sujets'). Relativement à la distribution syntaxique, on rencontre ici certains dérivés accompagnés par des pronoms démonstratifs de type *talis*, *huiusmodi* en place de génitif objectif, cf. *Codex Diplomaticus Cracoviensis* p. 20 (a. 1335) : *si aliquem ... contra suum concivem gladium ... contigat evaginare ... evaginator huiusmodi* « celui qui dégaine le glaive » *medium fertonem ... solvere ... teneatur*. À noter aussi les dérivés qui ont pour complément un syntagme prépositionnel (cf. Fruyt p. 64, 5), p.e. *excessores contra Iudeos*, *falsificator in mercibus* ('ceux qui font des émeutes contre les juifs', 'celui qui fraude en vendant des articles'). Dans nos dépouillements, on retrouve également (comme dans la latinité antique, cf. Fruyt p. 64, 5) un exemple de substantif régissant un accusatif : *propinatores cerevisiam* « échantons qui offrent de la bière ».

4.2.2. Un certain nombre des néologismes en *-tor* se révèlent dotés d'une valeur de verbe personnel au parfait actif (cf. Fruyt p. 66, 1). Citons deux exemples (ici les variantes en *-sor*). Le premier a été pris chez le célèbre chroniqueur Gallus Anonymus du début du XII^e s. Voilà un fragment de sa *Chronique* (p.445) : *Zelislaus ... manum ... amisit, quam amissam statim ... abscisorem interimens vindicavit* «... qui a vengé la main perdue en tuant celui qui la lui a coupée ». L'autre provient des *Libri antiquissimi civitatis Cracoviensis II* (p. 24, a. 1362) : *Filius Lewconis ... a quodam... lesus fuerat et lesor evasit* « le fils de Lewco a été blessé par un certain homme et celui qui l'a blessé s'est évadé ». Pour conclure cette revue de substantifs en *-tor* rappelons un exemple de noms d'injures, à la motivation bien lisible pour lecteur d'aujourd'hui, notamment *merdator*. Le dictionnaire du latin polonais propose la définition latine « *homo stercoreus* ».

4.3. Et enfin les dérivés en *-fex*. Ce qui nous frappe ici, c'est le fait qu'ils désignent presque tous, à l'exception d'un *castrifex* « gardien urbain », un artisan-producteur. Les liens entre le morphème *-fex* et le verbe dont il a été tiré se montrent donc presque intacts.

5.1. Étant donné le fait d'une variation suffixale d'une part et d'une spécialisation suffixale bien distincte de l'autre, il convient de se demander quels sont les facteurs qui peuvent entraîner cette discordance de la relation entre signifiant et signifié. Si l'on considère le niveau de langue, on met d'habitude l'ac-

cent sur une certaine liberté que la suffixation offre par sa nature, comme un processus par opposition à la flexion nettement moins prévisible. Une théorie très intéressante est avancée à ce sujet par G. Serbat. Envisageant la relation entre base et suffixe au sein du dérivé, il affirme, contre une opinion bien établie dans le domaine de la dérivation, que c'est la valeur notionnelle, et non syntaxique (pas de partie du discours) de la base qui se révèle décisive pour un usager de la langue au moment du choix du suffixe. Le suffixe de son côté peut être sémantiquement vide ou doté d'un certain signifié, mais ne peut être interprété qu'en relation avec la base toujours saisie comme l'expression d'une simple notion¹⁵. Est-ce le cas de nos noms de métiers composés à second terme venant du verbe ? Les suffixes ou, soyons plus prudents, les morphèmes *-fer*, *-fex*, *-cida* méritent-ils d'être définis comme sémantiquement vides, soit par rapport à leur absence de différenciation réciproque, soit en ce que l'un d'entre eux *-cida* opère aussi dans la catégorie de noms de lieu (2.2) ? Il semble que oui, au moins en ce qui concerne la situation décrite quelques lignes plus haut (3.2).

5.2. Comme on l'a déjà souligné, c'est en général la régularité, par rapport aux normes antiques, qui caractérise le latin polonais. Ainsi, la majorité des noms de métiers créés à l'aide du suffixe *-tor* ont été bâtis régulièrement, sur n'importe quelle base, verbale ou nominale. De même le suffixe *-tio*, malgré des irrégularités citées ci-dessus (1.3), a dans la plupart des cas servi pour des créations tout à fait « correctes ». Or, la puissance d'irradiations analogiques a exercé une influence notable sur des mécanismes dérivationnels dans le latin polonais. Précédemment (3.2.) nous avons souligné l'importance d'une norme pas totalement intégrée par les usagers du latin au Moyen Âge, qui pouvait provoquer la naissance de certains néologismes. C'est donc la compétence linguistique des contemporains qui est en cause. La manière dont le sujet parlant exploite sa compétence linguistique a été, selon nous, caractérisée avec pertinence par M. Fruyt (2000). Celle-ci souligne le rôle d'un mot existant potentiellement dans le procès de la création lexicale et applique à ce procès une distinction faite par B. Pottier, notamment sur des créations de langue qui correspondent à la norme codifiée et à des créations de discours qui sont la réalisation concrète de la langue. Elle écrit : « elles (les créations de discours) émanent d'un acte spontané ou bien au contraire, conscient et réfléchi d'un sujet parlant. Il peut s'agir d'un locuteur qui n'a fait qu'un apprentissage imparfait de la langue où il crée un néologisme sans s'en apercevoir et par ignorance : il applique trop systématiquement les tendances générales de la langue, comme peut le faire un enfant ou un étranger »¹⁶.

M. Fruyt illustre ses observations à l'aide d'exemples empruntés au français et au latin antique, mais le latin médiéval ne s'impose-t-il pas comme une illustration encore plus adaptée pour la situation décrite ? Soulignons encore une fois qu'en grande partie les auteurs de textes-sources du dictionnaire du latin

¹⁵ SERBAT 1988, p. 70 sq.

¹⁶ FRUYT 2000, p. 12.

polonais furent des hommes moins lettrés qui n'ont jamais acquis la connaissance suffisante du latin pour pouvoir s'y exprimer librement. C'est aussi le nombre des hapax (54 % de dérivés examinés) qui reflète leur incertitude à cet égard. Ajoutons que dans le cas des diminutifs, qui constituent un groupe toujours très ouvert à des créations expressives, la proportion d'hapax est encore plus élevée, atteignant 64 %.

5.3. Les facteurs sociolinguistiques et historiques ne sont pas non plus négligeables. D'une part le fait que le latin s'installe en Pologne relativement tard comme langue officielle (si les premiers documents officiels remontent au début du XI^e siècle, la connaissance du latin ne se répand qu'au cours du XIII^e siècle et la majorité des sources écrites provient du XV^e s.¹⁷), d'autre part, le degré dans lequel le latin a pu assimiler des éléments de la langue maternelle de ses usagers, donc d'une langue slave, ne furent pas sans conséquences dans le domaine du lexique. Il est frappant que des néologismes ont majoritairement été créés à base de mots latins et que les emprunts polonais n'y constituent que 1,36 %¹⁸. Une extension restreinte des créations irrégulières, la prudence en ce qui concerne l'introduction d'un élément vernaculaire, le manque enfin de changement de système en latin polonais (on ne constate pas ici un « développement » de la flexion ou de la syntaxe, etc. pendant six siècles) nous font croire que ce latin n'était pas senti par les contemporains comme une langue de plein droit naturelle. C'est à la lumière de cette dernière remarque qu'il faut aussi envisager les procédés de la dérivation.

Michał RZEPIELA

Bibliographie

- Th. DEBATY-LUCA, *Théorie fonctionnelle de la suffixation*, Paris, 1986.
- T. ERB, *Die Handwerkerbezeichnungen im Mittellatein, Ergebnisse einer Wortschatzanalyse*, Berlin, 1978 (Linguistische Studien, Reihe A: Arbeitsberichte 46).
- A. ERNOUT, *Aspects du vocabulaire latin*, Paris, 1954.
- M. FRUYT, « La pluralité des noms d'agent latin en *-tor*: lexique et sémantique », *Latomus* 49 (1990) p. 59-70.
- EAD., « Noms de procès en latin, évaluation des positions benvenistiennes dans *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* », dans *Aspects of Latin, Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics*, Jerusalem 1993, éd. H. Rosén, Innsbruck, 1996 (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft) p. 195-206.
- EAD., « Typologie des cas de synonymie en latin », dans *Les problèmes de la synonymie en latin*, éd. C. Moussy, Paris, 1994 (Lingua Latina. Recherches linguistiques du Centre Alfred Ernout 2) p. 25-46.

¹⁷ Sur les circonstances de l'entrée en usage du latin en Pologne et dans les autres pays slaves, voir PLEZIA 1981.

¹⁸ WEYSSENHOFF-BROŻKOWA 1991, p. 16.

- EAD., « La création lexicale : généralités appliquées au domaine latin », dans *La création lexicale en latin (Actes de la Table Ronde du IX^e Colloque International de Linguistique Latine... Madrid 1997)*, Paris, 2000 (Lingua Latina 6) p. 11-48.
- FR. GAIDE, « Les "formes élargies" du "latin vulgaire" : un cas très particulier de la dérivation », *Latomus* 47 (1988) p. 584-592.
- CH. KIRCHER-DURAND et S. MELLET, « La création lexicale en latin : étude statistique des adjectifs dérivés », dans *Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine*, éd. C. C. Moussy, Louvain, 2001 (De Lingua Latina Quaestiones Novae) p. 815-827.
- D. MARTINKOVA, « Slova tvořena sufiksem *-ista* ve slovní zásobě středověké latiny v českých zemích », *Listy filologické* 103 (1980) p. 144-147.
- G. MERK, « La vitalité des suffixes nominaux, du latin au français », *Revue de Linguistique Romane* 34 (1970) p. 195-223.
- J. PERROT, *Les dérivés latins en -men et -mentum*, Paris, 1961.
- M. PLEZIA, « Remarques sur la formation du vocabulaire médiolatin en Pologne », *ALMA* XXVII (1970) p. 193-198.
- ID., « Le latin dans les pays slaves », dans *La Lexicographie du Latin Médiéval et les rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Paris, 1981 (Colloques Internationaux du CNRS, 589) p. 131-136.
- O. PRINZ, « Mittellateinische Wortneubildungen, ihre Entwicklungstendenzen und ihre Triebkräfte », *Philologus* 122 (1978) p. 249-275.
- G. SERBAT, *Linguistique latine et linguistique générale*, Louvain-la-Neuve, 1988.
- P. STOTZ, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, zweiter Band, München, 2000 (*Bedeutungswandel und Wortbildung*).
- K. WEYSSENHOFF-BROŻKOWA, *Wpływ polszczyzny na łacinę średniowieczną w Polsce*, Kraków, 1991.
- EAD., « Studia nad łaciną średniowieczną w Polsce » dans *Łacina w Polsce*, Warszawa, 1998 (Zeszyty Naukowe 10-12).